

- Communication à caractère promotionnel -

# LES BONS D'ÉTAT

*A chaque saison son Bon d'État*



Souscrivez du 5 septembre  
au 13 septembre 2024 inclus.

Renseignez-vous auprès de votre institution financière  
ou surfez sur [www.bonsdetat.be](http://www.bonsdetat.be)



# LES BONS D'ÉTAT



## 1. OBJECTIF D'ÉPARGNE

Vous désirez un revenu supplémentaire ? Optez pour les Bons d'État : avec un taux d'intérêt connu à l'avance, vous savez précisément combien votre investissement rapportera année après année.

Destiné aux investisseurs particuliers, le Bon d'Etat, émis en principe quatre fois par an, est un titre à **revenu fixe** et **coupon annuel** allant d'une période de 1 à maximum 10 ans.

Le Bon d'Etat permet à l'investisseur de diversifier son épargne en lui offrant un rendement fixe en ligne avec la qualité de l'émetteur, l'Etat belge. Il lui permet également de savoir précisément combien et quand son capital lui rapportera, année après année. Les Bons d'Etat peuvent en outre être achetés ou vendus chaque jour bancaire ouvrable sur le marché secondaire.

Le Bon d'Etat est soumis aux risques mentionnés au point 6.



## 2. CARACTÉRISTIQUES

DUREE	<b>1 an</b>	<b>10 ans</b>
ECHÉANCE FINALE	<b>16.09.2025</b>	<b>16.09.2034</b>
TAUX D'INTERET BRUT (Annuel)	<b>2.75%</b>	<b>2.80%</b>
TAUX D'INTERET NET (Précompte mobilier 30%)	<b>1.925%</b>	<b>1.960%</b>
CODE ISIN	<b>BE3871298282</b>	<b>BE3871299298</b>
DATE D'EMISSION	<b>16.09.2024</b>	
PRIX D'EMISSION	<b>100,00%</b>	
REMBOURSEMENT	<b>100,00% à l'échéance finale</b>	
EMETTEUR	<b>Royaume de Belgique</b>	
MONNAIE	<b>Euro</b>	
COUPURES	<b>100 EUR et multiples de 100 EUR</b>	
LIVRAISON	<b>Titres dématérialisés</b>	
DROIT APPLICABLE	<b>Droit belge</b>	
DATE DE COTATION	<b>A partir du 17.09.2024</b>	



## 3. SOUSCRIPTIONS

Via un établissement placeur (Institution financière) du **05.09.2024 au 13.09.2024**

La liste des établissements placeurs est disponible sur le site Internet de l'Agence de la Dette : <https://www.debtagency.be/fr/contactepsbe>

Via le service des Grands-Livres du **05.09.2024 au 12.09.2024**

La souscription se fait uniquement en ligne via le lien suivant : <https://www.bonsdetat.be>



## 4. FRAIS ET FISCALITÉ

### 4.1. Frais :

- **Via votre institution financière** : se référer aux tarifs pratiqués par celle-ci ;
- **Via le service des Grands-Livres** : aucuns frais.

### 4.2. Fiscalité :

- **Précompte mobilier** : les revenus de cet emprunt sont actuellement soumis au précompte mobilier au taux de **30%** sur les coupons ;

### • **Taxe sur les opérations de Bourse (TOB) :**

- lors de la période de souscription et à l'échéance finale : pas de taxe ;
- en cas d'achat ou de vente sur le marché secondaire, et si la transaction a lieu en Belgique : **0,12%** (depuis le 01.01.2018), avec un maximum de **1.300 EUR** ;
- **Taxe sur les comptes-titres** : **0,15%** (si concerné).



## 5. LIQUIDITÉ

Le Bon d'État peut être revendu à tout moment au prix en vigueur sur le marché secondaire.



## 6. RISQUES

**6.1. Risque émetteur** : le remboursement et le paiement des intérêts dépendent de la solvabilité de l'émetteur. Ce risque de solvabilité du Royaume de Belgique est monitoré par les grandes agences de rating tel que S&P, Moody's, Fitch et DBRS. L'Agence Fédérale de la Dette publie un grand nombre de ces rating sur son site internet <https://www.debtagency.be/fr/datafederalstaterating>

**6.2. Risque de marché** : le prix de marché des Bons d'État peut fluctuer sous l'effet de différents facteurs, notamment l'évolution des taux d'intérêt. L'investisseur qui souhaite vendre ses Bons d'État avant l'échéance finale devra le faire au prix du marché. Cela peut entraîner une plus-value ou une moins-value par rapport à la valeur nominale des Bons d'État.

**6.3. Risque de liquidité** : un apporteur de liquidité désigné par l'État, Florint BV, assure la liquidité des Bons d'État : cela signifie qu'à tout moment il est possible de revendre un Bon d'État.

**6.4. Risque d'inflation** : la hausse des prix des biens et services dans l'ensemble de l'économie peut réduire le pouvoir d'achat du dépôt initial par rapport à son remboursement.



## 7. INFORMATIONS

**7.1. Info-produit** : l'État fédéral n'est pas soumis à l'obligation de produire un prospectus. Cependant, de plus amples informations sont disponibles pour les investisseurs sur le site <https://www.bonsdetat.be>.

**7.2. Cotation des titres** : la valeur des Bons d'État est disponible à tout moment sur le site Internet de « NYSE Euronext Bruxelles » : [https://derivatives.euronext.com/en/search\\_instruments/BELG?type=Bond](https://derivatives.euronext.com/en/search_instruments/BELG?type=Bond)



## 8. RÉCLAMATIONS

Envoyez nous vos réclamations à l'adresse email [bonds@debtagency.be](mailto:bonds@debtagency.be), nous y répondrons dans les plus brefs délais.

Vous n'êtes pas satisfait de la réponse que vous avez reçue de l'Agence fédérale de la Dette ? Prenez contact avec le médiateur fédéral :

**Médiateur fédéral**

rue de Louvain 48 (Bte 6)  
1000 Bruxelles

Email : [contact@mediateurfederal.be](mailto:contact@mediateurfederal.be)

Site web : [www.mediateurfederal.be](http://www.mediateurfederal.be)

## Estimation des coûts et frais liés au Bon d'Etat (émission 09.2024)

Vous trouverez ci-dessous un aperçu des coûts liés à un investissement dans un Bon d'Etat d'une durée de 1 an et d'une durée de 10 ans émis en septembre 2024. Cet aperçu fournit le détail des coûts au moment de l'achat et jusqu'au remboursement à l'échéance finale. Il fournit également une évaluation des coûts en cas de vente durant la première année de détention et, pour le Bon d'Etat d'une durée de 10 ans, en cas de vente après cinq ans et après sept ans.

Dans cette estimation, nous ne tenons pas compte de l'augmentation ou de la diminution de la valeur de l'investissement. Nous supposons que la valeur reste la même pendant toute la durée de l'investissement dans votre portefeuille, ce qui permet de voir directement le rendement minimum que l'investissement doit produire pour compenser ces coûts.

La colonne 'A l'achat' du tableau indique les coûts au moment de la transaction d'achat. Les colonnes suivantes fournissent un aperçu des coûts cumulés sur la période de détention ainsi que les coûts et taxes éventuels en cas de vente avant l'échéance ou de remboursement à l'échéance finale du Bon d'Etat.

Ce tableau fournit également un pourcentage qui représente l'impact des coûts sur base annuelle. Ce pourcentage est obtenu en divisant le montant des coûts cumulés par le nombre d'années de détention de l'investissement. Cette représentation vous donne le rendement minimum que votre investissement doit rapporter pour compenser ces coûts. Il est évident que si la valeur de votre investissement augmente ou diminue, le montant des frais sera proportionnel à la valeur réelle de l'investissement. Cet aspect n'est pas pris en compte dans cet aperçu. Comme indiqué ci-dessus, nous partons du principe que la valeur de l'investissement ne varie pas à la hausse ou à la baisse pendant la période de détention des titres.

Vous pouvez donc constater le montant total de tous les coûts sur la période de détention et vous faire une idée de leur impact sur le rendement global, c'est-à-dire le pourcentage des coûts totaux sur le montant de votre investissement.

En termes de montant, vos coûts effectifs peuvent être supérieurs ou inférieurs aux coûts indiqués dans ce scénario en fonction notamment du montant réel de l'investissement, de l'augmentation ou de la diminution de la valeur de l'investissement pendant la période de détention et des frais de courtage en cas de vente avant échéance (calculés pour cette estimation à un taux de 1%, qui est le taux maximum applicable).

### Estimation des coûts et frais pour une souscription de 1.000 euros dans le Bon d'Etat à 1 an (avec 1% de frais en cas de vente avant échéance):

	A l'achat	A l'achat (%)	Si vente avant échéance	Si vente avant échéance	A l'échéance après 1 an	A l'échéance après 1 an (%)
<b>Frais liés au service d'investissement et aux services auxiliaires</b>	<b>EUR 0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>EUR 13,02</b>	<b>1,30%</b>	<b>EUR 1,82</b>	<b>0,18%</b>
Frais uniques TVA comprise	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
Frais récurrents TVA comprise	EUR 0,00	0,00%	EUR 1,82	0,18%	EUR 1,82	0,18%
Coûts de transaction	EUR 0,00	0,00%	EUR 11,20	1,12%	EUR 0,00	0,00%
Frais de courtage	EUR 0,00	0,00%	EUR 10,00	1,00%	EUR 0,00	0,00%
Frais boursiers et taxes	EUR 0,00	0,00%	EUR 1,20	0,12%	EUR 0,00	0,00%
Marge sur taux de change	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
Frais de services auxiliaires TVA comprise	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
Frais accessoires TVA comprise	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
<b>Frais liés au produit</b>	<b>EUR 0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>EUR 0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>EUR 0,00</b>	<b>0,00%</b>
Frais uniques TVA comprise	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
Frais uniques à la souscription	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
Frais uniques en cas de vente	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
Frais récurrents	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
Coûts de transaction	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
Frais accessoires	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
<b>Rétrocessions</b>	<b>EUR 1,00</b>	<b>0,10%</b>	<b>EUR 1,00</b>	<b>0,10%</b>	<b>EUR 1,00</b>	<b>0,10%</b>
<b>Total de tous les coûts et frais</b>	<b>EUR 1,00</b>	<b>0,10%</b>	<b>EUR 14,02</b>	<b>1,40%</b>	<b>EUR 2,82</b>	<b>0,28%</b>

## Estimation des coûts et frais pour une souscription de 1.000 euros dans le Bon d'Etat à 10 ans (avec 1% de frais en cas de vente avant échéance):

	A l'achat	A l'achat (%)	Si vente après 1 an	Si vente après 1 an (%)	Si vente après 5 ans	Si vente après 5 ans (%)	Si vente après 7 ans	Si vente après 7 ans (%)	A l'échéance après 10 ans	A l'échéance après 10 ans (%)
<b>Frais liés au service d'investissement et aux services auxiliaires</b>	<b>EUR 0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>EUR 13,02</b>	<b>1,30%</b>	<b>EUR 20,28</b>	<b>0,41%</b>	<b>EUR 23,91</b>	<b>0,34%</b>	<b>EUR 18,15</b>	<b>0,18%</b>
Frais uniques TVA comprise	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
Frais récurrents TVA comprise	EUR 0,00	0,00%	EUR 1,82	0,18%	EUR 9,08	0,18%	EUR 12,71	0,18%	EUR 18,15	0,18%
Coûts de transaction	EUR 0,00	0,00%	EUR 11,20	1,12%	EUR 11,20	0,22%	EUR 11,20	0,14%	EUR 0,00	0,00%
Frais de courtage	EUR 0,00	0,00%	EUR 10,00	1,00%	EUR 10,00	0,20%	EUR 10,00	0,14%	EUR 0,00	0,00%
Frais boursiers et taxes	EUR 0,00	0,00%	EUR 1,20	0,12%	EUR 1,20	0,02%	EUR 1,20	0,02%	EUR 0,00	0,00%
Marge sur taux de change	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
Frais de services auxiliaires TVA comprise	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
Frais accessoires TVA comprise	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
<b>Frais liés au produit</b>	<b>EUR 0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>EUR 0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>EUR 0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>EUR 0,00</b>	<b>0,00%</b>	<b>EUR 0,00</b>	<b>0,00%</b>
Frais uniques TVA comprise	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
Frais uniques à la souscription	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
Frais uniques en cas de vente	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
Frais récurrents	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
Coûts de transaction	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
Frais accessoires	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%	EUR 0,00	0,00%
<b>Rétrocessions</b>	<b>EUR 11,50</b>	<b>1,15%</b>	<b>EUR 11,50</b>	<b>1,15%</b>	<b>EUR 11,50</b>	<b>0,23%</b>	<b>EUR 11,50</b>	<b>0,16%</b>	<b>EUR 11,50</b>	<b>0,12%</b>
<b>Total de tous les coûts et frais</b>	<b>EUR 11,50</b>	<b>1,15%</b>	<b>EUR 24,52</b>	<b>2,45%</b>	<b>EUR 31,78</b>	<b>0,64%</b>	<b>EUR 35,41</b>	<b>0,51%</b>	<b>EUR 29,65</b>	<b>0,30%</b>

**1. Frais liés aux services d'investissement :** Il s'agit des frais relatifs à un service offert par la banque en tant qu'intermédiaire financier. Il s'agit des droits de garde, des frais de transfert de titres, des commissions d'entrée, les frais de courtage, la taxe sur les opérations de bourse (TOB)...

**2. Coûts liés au produit d'investissement :** il s'agit des coûts directement liés à un produit d'investissement. Ces coûts sont perçus par l'émetteur du produit..

**3. Rétrocessions :** Il s'agit de commissions, également appelées Inducements, perçues par la banque de la part de l'émetteur du produit pour la commercialisation, la fourniture d'informations et le suivi pendant toute la durée de vie du produit d'investissement.